



Charte de bientraitance

Etre bientraitant c'est respecter la personne en tant que telle avant de la considérer comme une personne âgée.

La bientraitance passe par la définition et la mise en œuvre de moyens visant au bien-être et à l'épanouissement de la personne âgée dans un environnement harmonieux.

Etre bientraitant peut se traduire par un proverbe : « Ne faites pas aux autres ce que vous ne voulez pas qu'on vous fasse » (ou que l'on fasse à vos proches).

C'est aussi :

Bien respecter et prendre en compte la personne âgée dans sa globalité, sa dignité, sa pudeur, son intimité

Impliquer tous les acteurs de l'institution pour répondre aux besoins fondamentaux de la personne âgée et dispenser des soins de qualité en respectant les choix, la volonté et le rythme de vie de la personne âgée dans les mesures du possible

Entourer la personne âgée et accompagner le deuil du domicile en permettant l'aménagement d'un cadre de vie personnel et personnalisé

Nouer des liens avec la personne âgée et son entourage, lui donner la possibilité de maintenir ses liens sociaux et familiaux, de se recréer

Tolérer la personne âgée dans ses habitudes de vie ses exigences et ses croyances

Réussir ensemble l'élaboration d'un projet de vie en tenant compte de l'histoire de la personne âgée

Accueillir avec professionnalisme, chaleur la personne âgée, préserver son autonomie

Informer la personne âgée de ses soins, activités,... en tenant compte de son degré de dépendance

Travailler en équipe élaborer un projet de service, de soin afin d'avoir des objectifs communs et prendre en charge la personne âgée de manière cohérente

Accompagner avec dignité la personne âgée jusqu'à la fin de vie (prise en charge de la douleur physique et souffrance morale)

Nouer et enrichir la vie sociale en favorisant l'ouverture sur l'extérieur

Communiquer positivement au sein des équipes, savoir se remettre en question et accepter le point de vue, le regard de l'autre dans un respect mutuel

Etablir une relation de confiance

La bientraitance sera assurée par chacun d'entre nous. Ceci dans le but de veiller au bien être, à l'épanouissement et à l'amélioration de la qualité de vie de la personne âgée. Les soignants, médecins, cadres de santé et tout intervenant auprès de la personne âgée s'engagent à respecter cette charte.